

Commission n°1 : Equipements et infrastructures

Réunions réalisées le 9/11/06, le 21/12/06 et le 01/03/06

Nombre de structures différentes représentées : 29

Nombre de personnes présentes : 75

Le principal enjeu de la commission : anticiper et évaluer les besoins en matière d'équipements sportifs pour les prochaines années en tenant compte des projets déjà engagés.

Problématiques :

- 1) Le diagnostic partagé :
 - atouts et limites de la Ville de Cholet en matière d'équipements sportifs,
 - quels équipements pour quelle demande (quel type...) ?
 - sur quel site ?
 - pour quelle activité ?
 - avec quelle priorité ?

- 2) Utilisation des équipements sportifs ? Dans quel cadre ?
 - engagement du milieu associatif (charte pour un meilleur civisme),
 - quelle priorité donner dans l'attribution des équipements sportifs ?

- 3) Quelle prise en compte du développement durable dans la construction des équipements sportifs et la gestion des terrains gazonnés ?

Constats, problèmes rencontrés	Propositions faites	Enjeux, risques, limites, difficultés rencontrées	Actions déjà réalisées ou en cours
- La prise en compte des attentes des clubs en matière d'équipements.	1 - Consultation systématique des clubs et des enseignants d'eps pour les projets d'équipements sportifs municipaux et notamment le projet de la Treille. - Retour du résultat de la consultation aux clubs concernés.	- Toutes les demandes des clubs ne peuvent être prise en compte. Il ne s'agit que d'une écoute et non d'un engagement ferme de la collectivité. - Etude des projets de développement des clubs.	Consultation des clubs pour : - Le dojo - Les salles J. Monnet
- Eparpillement des sites d'activité pour une même association.	2- Recentraliser l'activité de chaque association sur un site précis et éviter l'éparpillement des terrains et des locaux matériels lors des entraînements.	- Favoriser la vie associative (pas de déplacement de matériel, espace de convivialité et locaux privatifs). - La recentralisation des associations sur un même équipement génère une pérennisation de l'équipement du fait d'une plus grande responsabilité de l'association.	Démarche entamée en football pour : - Le SOC à P. Blouen - La JF au Bordage Luneau
- Difficulté de répartition des entraînements sur la semaine pour les clubs de rugby et de football. - Utilisation importante certains soirs de la semaine (mercredi et vendredi).	3- Permettre la réservation par demi-terrain pour les entraînements afin de mutualiser l'offre d'équipements. 4- Le transfert de créneaux horaires de la Treille vers le Bordage Fontaine pour désengorger la Treille.	- Les clubs devront faire des demandes adaptées à leurs besoins en toute objectivité. - Contrôle nécessaire du Service des Sports pour relever les créneaux surchargés mais aussi relever les créneaux sous-utilisés.	- Le transfert de créneaux horaires de la Treille vers le Bordage Fontaine effectué depuis janvier 2007. - Le contrôle des créneaux non ou sous-utilisés.
- Difficulté pour les clubs de football pour développer les équipes jeunes en fonction de la situation géographique des entraînements.	5- Structures de compétitions gazonnées en périphérie. - Structures d'entraînements en synthétique, proches des écoles et des centres sociaux de préférence.	- Le coût d'investissement en synthétique. - Le coût d'investissement pour aménager les vestiaires pour le terrain de Chambord.	

Constats, problèmes rencontrés	Propositions faites	Enjeux, risques, limites, difficultés rencontrées	Actions déjà réalisées ou en cours
- Manque de créneaux pour l'aquagym et la plongée et problème de profondeur (manque 30 cm de profondeur au bassin d'aquagym de GlisséO).	6 - L'association Lagon Bleu et le Subaqua Club Choletais souhaitent le maintien de la piscine Tournesol , du fait du bassin adapté.	Budgétaire et Organisationnelle : - Réhabilitation nécessaire de la Piscine Tournesol à plus ou moins long terme. - Coût de fonctionnement assumé par la Ville de Cholet malgré la location possible à un organisme lucratif.	- Diagnostic de Tournesol en juin 2007
- Développement limité des associations suivant les infrastructures. - Equipement mal adapté ne permettant pas le développement de la discipline (GR, escalade, badminton). - Les normes des fédérations sont exigeantes.	7- Un projet global pourrait intégrer la Gymnastique Rythmique, l'escalade et le badminton dans la mesure où l'exigence de hauteur est commune aux 3 (intégration dans le projet Grégoire?). 8 - Prise en compte systématique de l'accueil du public dans tout nouvel équipement sportif. - L'outil doit s'adapter à la pratique et à l'âge des pratiquants, élément à prendre en compte lors des prochaines constructions.	- Dynamiser la vie associative et favoriser l'organisation de compétitions à Cholet.	- Prise en compte de l'accueil du public dans les projets dojo et J. Monnet.
- Manque d'équipements sportifs dans la ZAC du Val de Moine en pleine expansion dans les prochaines années.	9 - Demande de maintien du skate park à Ribou avec la création d'une piste de bi-cross, celle de la Girardière étant vieillissante. - Pas de transfert souhaitable vers la Treille au regard des besoins de la future population du Val de Moine. - Demande de réhabilitation de la piste de modélisme tout terrain à Ribou. 10 - Intégration d'une salle de sport près de la future école de la ZAC.	- Maintien du skate park dans le projet de la Treille ? - Future salle de sport adaptée (et non polyvalente) aux différents types de pratiques sportives : - EPS, - Compétitions, vestiaires et gradins. - Projet GR, escalade et badminton. - Investissement lourd.	
- Consommation d'activités par les jeunes.	- Enquête pour prospecter, prioriser les demandes des jeunes aujourd'hui (leurs intérêts et leurs pratiques).		
- Peu ou pas de communication entre gardiens et associations. - Horaires de travail des agents 6h-13h30 sachant que les associations sont utilisatrices des installations principalement le soir.	11 - Un rapprochement Ville - association est important et souhaitable : présence d'agents sur les installations en soirée.	- Changement dans l'organisation du travail envisageable dans le cadre du projet du Service des Sports. - Simplification administrative.	
- Il manque un lieu convivial pour recevoir les équipes adverses lors des matches. - L'image du club et de la Ville vis-à-vis de l'extérieur est importante. Ce constat se retrouve sur plusieurs sites.	12 - Intégrer cette demande systématiquement dans toute nouvelle construction. 13 - Extension à prévoir pour les lieux de convivialité entre pratiquants /partenaires /parents /éducateurs /dirigeants.	- Dynamiser la vie associative.	- Réalisation à P. Blouen et Laënnec
- Les équipements manquent de lieux de stockage pour le mobilier sportif, d'où un déplacement de matériel difficile à gérer.	14 - Intégrer cette demande systématiquement dans toute nouvelle construction. - Extension à prévoir pour les lieux de stockage. 15 - Pour les équipements existants, réflexion avec la DEU au cas par cas (exemple: Du Bellay). - Création d'un tableau équipement par équipement des besoins validés par les utilisateurs.	- Limiter les risques d'accident. - Faciliter les conditions d'évolution des pratiquants et d'entretien.	Cf. enquête sur lmes équipements sportifs
- Saturation des créneaux dans certains équipements sportifs.	16 - Prioriser le niveau de pratique des associations. 17- Utilisation de La Meilleraie comme salle uniquement sportive. 18 - Faire appel aux autres communes extérieures, conventions CAC. 19 - Dépistage des créneaux réservés et non utilisés .	- Utilisation plus rationnelle des équipements sportifs. - Création d'un espace spécifiquement culturel.	Dépistage des créneaux réservés et non utilisés réalisé depuis janvier 2007.

Constats, problèmes rencontrés	Propositions faites	Enjeux, risques, limites, difficultés rencontrées	Actions déjà réalisées ou en cours
- Méconnaissance des besoins réels des clubs.	20- Répertoire des besoins par association.	- Prise en compte des besoins réels des associations.	- Outil de diagnostic actuellement en préparation
- Vieillesse des équipements sportifs construits dans les années 1970.	21- Faire appel à 1 cabinet privé pour avoir 1 regard extérieur. Quels sont les besoins à Cholet ? Programme pluriannuel de rénovation	- Construction d'équipements ou uniquement réhabilitation des installations ? - Soutien financier du C.G. et du CNDS.	
- Projet de mise en place d'un périmètre des eaux à Ribou dans le cadre du captage d'eau potable (éviter la pollution). (CAC).	22- Autoriser l'utilisation des moteurs à 4 temps.	- Protection environnementale. - Difficulté pour la continuité des activités des clubs nautiques et du CISP (CAC).	- Réunion le 28 février 2007 avec M. Huvelin en présence de la DDASS 49 (M. Peigner)
- Interdiction de fumer dans les enceintes sportives.		- Problème de fonctionnement des clubs le Week-End. Les cendriers sont à l'extérieur des sites et non à l'intérieur des salles.	- Cendriers déplacés à l'intérieur des sites proches de l'entrée.
- Redéfinir l'utilisation des créneaux horaires pour l'UNSS et l'UGSEL (uniquement sur le temps scolaire ou en soirée).	23- Positionnement de la Ville sur les demandes des différentes associations.	- Concurrence entre associations. - L'utilisation de créneaux horaires en soirée par l'UNSS et l'UGSEL défavorise les autres clubs.	